



Mairie d'Angervilliers

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERVILLIERS du mercredi 08 février 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 08 février 2023 à 20 h 50, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 03 février 2023, se sont réunis sous la présidence de Madame Dany BOYER, Maire.

Présents : BOYER Dany, COLAS Mickaël, GIRARD MINDEAU Céline, LUCAS Sabrina, ROULOT Arnaud, , LAURENT Sylvie, RAYNAL François, HAMLIN Florent, MOUCHANTAF Katia, TREHET Stéphane, POUCHET Elody, DUCROT Karima, THEROND Olivier, SIMONNEAU Laurent,

Excusés : THEBAULT Jean-Claude (procuration à BOYER Dany), MAUCOTEL Danièle (procuration à RAYNAL François), LE BRIS Bénédicte, (procuration à GIRARD MINDEAU Céline), ALCMON Isabelle (procuration à LUCAS Sabrina), ALCMON Kévin (procuration à COLAS Mickaël)

Absent :

A été élu secrétaire : GIRARD-MINDEAU Céline

Ordre du jour :

A/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Point 1 : Approbation du dernier compte rendu – Reporter au prochain Conseil Municipal

B/ DÉLIBÉRATIONS

- *Point 2 : Demande de subvention auprès des services de l'état (Préfecture au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux 2023 pour la rénovation et mise aux normes du groupe scolaire élémentaire – **Approuvé l'unanimité,***
- *Point 3 : Demande de subvention auprès du fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et de la Région pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection - **Approuvé l'unanimité***
- *Point 4 : Demande de subvention auprès des services de l'état (Préfecture) au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2023 pour la fourniture et pose de luminaires LED sur la Commune – **Approuvé à l'unanimité***
- *Point 5 : Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident, et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027 – **Approuvé à l'unanimité***
- *Point 6 : Autorisation de signature de la convention d'accès au réseau déchetteries du*

Siredom – Approuvé l'unanimité

- *Point 7 : Désignation d'un membre titulaire et suppléant au CNAS – déléguée titulaire Mme BOYER Dany 16 voix et 3 blancs, délégué suppléant M. TREHET Stéphane 19 voix*
- *Point 8 : Modification du tableau des emplois et des effectifs –Approuvé à la majorité, 16 voix pour et 3 abstentions*

C/ QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h50

MENTION D’AFFICHAGE

Madame le Maire certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal, en date du mercredi 08 février 2023, a été affiché le ...10/02/2023..... par extrait dans les conditions prévues à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE D'ANGERVILLIERS" at the top and "91 (SESSONNE)" at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure on horseback. A large, stylized handwritten signature in blue ink is written across the stamp, extending to the right.